

Délibération n° 2021/04/17-15
Extrait du registre des délibérations
du conseil communautaire 2021/04 du mardi 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Déclaration d'intention pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur la commune de Montaigut-le-Blanc

Date de convocation : 23 juin 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 5 juillet 2021

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : Bertrand BARRAUD

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 99

- Titulaires : 93

- Suppléants : 6

Absents ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés : 9

Votants : 111

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (99)

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
	DUTHEIL Nathalie	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
PELISSIER Didier (S)	FANJUL José	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FERRARIS Nathalie	PELISSIER Patrick
ARNAULT Lionel	FERREIRA Fernando	PELLEGRINELLI Christophe
	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARDY André	MAISONNEUVE Alain (S)	PETEILH Sandra
BARRAUD Bertrand	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BARTHOMEUF Serge	GAUDRIAULT Damien	POJOLAT Marie
BASTIEN Gérard	GILBERT Odile	PRADIER Laurent
ROUSSEL Denis (S)	GONTHIER Emmanuel	PRUNIER Jean-Pierre
BERTHELOT Pascal	GOUSSARD Bérengère	PUECH David
BESSEYRE Fabien	GOYON Guy	RAVEL Pierre
BESSON Jean-Louis	GREGOIRE Nathalie	RKINA Mohammed
	SAUVADET Michel (S)	GOMEZ Jean-Marc (remplaçant)
BOISTARD Philippe	HERBST Nadine	
BOURG François	HOSMALIN Marc	ROUX Bernard
	JAFFEUX Ophélie	RYCKEBOER Christian
BRUN Pascale	JAFFEUX Sébastien	SABATIER Gilles
		SALVINI Luc
BRUNETTI Graziella		SAUVANT Jean-Pierre
CHABAUD Christelle	KINDT Patrick	
CHABRILLAT Frédéric	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SCHUMACHER Emilie
CHALLET Vincent	LAGARDE Maguy	SERRA Pierre
SERMAGE André (S)	LAMOUREUX Jean-François	
CHASSANG Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	SUTY Lionel
COLLET Jean-Pierre	LE MARREC Laurys	BOURGEOIS Arnaud (S)
CORRE Jean-Marie	LEGENDRE Denis	THALAUD François
		THERME Jacques
COSTE Yves	LEROY Véronique	THEVENET Emilie
		TINET Georges
COSTON Marie	LIVET Bertrand	TOURLONIAS Vincent
COUDUN Valérie		TREHIN Anne-Marie
CREGUT François	MAHINC Didier	
	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
	MARIANY Marie-Line	
DENAIVES Catherine	MASSARDIER Marie-Laure	
	MEALLET Roger-Jean	ZANIN Nathalie
DESVIGNES Jean	MERLEN Bernard	
DRUELLE Jean-Claude	METEIGNIER Stéphane	

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (6) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BERNARD Jean-Paul (ROUSSEL Denis) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; GUILLAUME Julien (SAUVADET Michel) ; TEZENAS Olivier (BOURGEOIS Arnaud) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (12) BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BŒUF Nicole à NICOLLET Michel ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; CORREIA Emmanuel à MASSARDIER Marie-Laure ; COSTON David à DESVIGNES Jean ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à COSTON Marie ; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean ; LIGNIERE Frédéric à BESSON Jean-Louis ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; SUIDUREAU Carine à PUECH David ; TRILLEAUD Eric à MASSARDIER Marie-Laure ; WALTER Christian à VARISCHETTI Martine ;

ABSENTS EXCUSES : (9) ADMIRAT Nadine ; ALBARET Christophe ; BRUNEL Séverine ; CROZE Yves-Serge ; DABERT Jean-Claude ; LENEGRE Jean-Louis ; ROCHETTE Christophe ; SAUX Marie-Pierre ; VEZON Christophe ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

En date du 9 juin 2021, la commune de Montaigut-le-Blanc a informé l'Agglo Pays d'Issoire de son souhait de déposer un dossier de candidature auprès de l'association des Petites Cités de Caractère afin d'en obtenir l'homologation. L'un des objectifs de ce réseau est de faire de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine un levier de développement du territoire.

L'association a déterminé plusieurs critères à l'admission d'une commune au titre des Petites Cités de Caractère et notamment ceux portant sur la reconnaissance de la commune candidate d'une protection aux titres des Monuments Historiques et d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Aujourd'hui, la commune de Montaigut-le-Blanc possède deux éléments patrimoniaux reconnus par les Monuments Historiques, à savoir :

- Le château fort, classé en 1889 ;
- La porte de la ville, classée en 1926.

Il est précisé que la commune n'est pas reconnue au titre d'un Site Patrimonial Remarquable.

Aussi, pour les communes ne disposant pas d'un SPR, et souhaitant en créer un au moment de leur candidature, il est demandé la transmission d'une déclaration d'intention de l'autorité compétente en matière de planification locale (PLU, carte communale, SPR,...).

En conséquence, il revient à l'Agglo Pays d'Issoire, autorité compétente, de délibérer sur l'intention de créer un SPR sur la commune de Montaigut-le-Blanc en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la sollicitation de la commune de Montaigut-le-Blanc en date du 9 juin 2021 ;

Extrait du ~~procès-verbal~~
du conseil communautaire 2021/04 du mardi 29 juin 2021

CONSIDÉRANT que pour la commune de Dauzat-sur-Vodable une délégation spéciale a été mise en place par le sous-préfet suite à la démission du maire, du premier adjoint et de quatre élus du conseil municipal de la commune ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune de Dauzat-sur-Vodable, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 111

- Pour : 111
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De déclarer l'intention de l'Agglo Pays d'Issoire de créer un Site patrimonial Remarquable sur la commune de Montaigut-le-Blanc en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.
- D'une manière générale, autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 30/06/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 01/07/2021